

MODE OPERATOIRE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DES FACADES

- **Dépôt d'un dossier en mairie comprenant :**
 - **Le projet expliqué succinctement et décrivant la nature des travaux (peinture...), la couleur de la façade...**
 - **Un plan de localisation de l'habitation**
 - **Des photos de la façade avant travaux**
 - **Un devis d'une entreprise spécialisée**
 - **Le règlement municipal relatif aux aides pour l'entretien des façades signé**

- **Le dossier est déposé en mairie contre récépissé puis étudié en commission**

- **Le dossier fait l'objet d'une validation en Conseil Municipal**

N'oubliez pas, dans tous les cas, d'effectuer vos déclarations préalables de travaux auprès de la Mairie.